

Dernière modification le 29/11/2016 par DAT/AES¹.

Les « Profils Genre Pays » ont pour objectif d'appuyer les équipes (siège et agences) à développer un dialogue et faciliter la mise en réseau avec nos partenaires dans les pays sur la question de l'intégration du genre dans les opérations de développement. Ces fiches ne sont pas exhaustives, mais se concentrent en priorité sur les secteurs d'intervention de la coopération française dans chaque pays, à savoir pour les Comores : la santé, l'eau et l'environnement et le soutien au secteur productif. Elles sont pensées comme un outil dynamique amené à évoluer avec la participation de l'agence, à même de combler des lacunes (surlignées en jaune dans le document) ou apporter des informations supplémentaires.

CONTEXTE

Enjeux de genre et indicateurs clés en lien avec les secteurs d'intervention de l'AFD

Secteurs sociaux

• Santé

Aux Comores l'accès aux infrastructures de santé est faible, les ruptures de stocks de médicaments fréquentes et le personnel qualifié insuffisant.

L'accès aux services de santé maternelle varie considérablement en fonction de la région (urbain/rural) et des niveaux de éducation. Si le taux de mortalité maternelle a chuté de près de 47,2% au cours de 25 dernières années, passant de 635 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 353 en 2015 (Banque Mondiale 2015), il reste élevé et éloigné de la cible fixé dans l'OMD 5A².

En 2012, 92% des femmes enceintes ont bénéficié d'un suivi prénatal et 82% ont été assistées par du personnel de santé qualifié lors de l'accouchement

-Le taux de fécondité est élevé bien qu'en baisse. Le nombre d'enfants moyen par femmes est de 4,5 et le taux d'adolescentes de 15-19 ans enceintes ou déjà mères est de 69.6 naissances pour 1000 femmes. (Banque Mondiale 2014) Selon [l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples de 2012](#), le nombre moyen d'enfants par femme varie de 4,8 en milieu rural à 2,8 en milieu Urbain.

Concernant la fécondité les adolescentes (15-19 ans), elle est faible et ne contribue que pour 7 % à la fécondité totale des femmes. Environ une jeune femme de 15-19 ans sur dix (11 %) a déjà commencé sa vie féconde.

- En 2012 un peu moins de 20% des femmes utilisaient un moyen de contraception (Banque mondiale 2012)

• Violences de genre

- En 2012 des assises nationales ont été organisées pour faire un état des lieux sur les violences, le cadre juridique et les mécanismes contre celles-ci. En ressort le constat d'une multiplication des actes de violences dirigés contre les femmes et les enfants. Selon une étude menée par le gouvernement, une femme sur trois subie des agressions physiques, verbales et/ou sexuelles de la part de son conjoint. En 2011, 226 cas de viols, 80 d'autres violences sexuelles et 21 de menaces de mort ont été rapportées. A ces cas il faut ajouter tous ceux qui n'ont pas été dénoncés.

• Education et formation professionnelle

Le taux d'alphabétisation des femmes est de 74% alors qu'il est de 82% pour les hommes (Banque Mondiale 2015). Le taux d'alphabétisation des femmes varie selon le niveau de revenu et le lieu de vie : en 2012, les taux d'alphabétisation chez les femmes qui habitaient les zones urbaines étaient de 76,8%, contre 56,7% pour les femmes rurales³.

-En 2013, le taux de scolarisation au niveau primaire des filles était de 80% et celui de garçon 85%. Au niveau secondaire, les pourcentages sont de 45.5% chez les femmes et de 42.5% chez les hommes (Banque Mondiale 2013)

Les filles accèdent difficilement à l'enseignement technique et professionnel et à l'enseignement supérieur (ratio F/G d'inscription dans l'enseignement supérieur : 0,86).

¹ Merci de mettre ces données à jour à la suite de chaque modification. Pour suggérer des modifications contacter _genre@afd.fr

² Objectif du Millénaire pour le développement appelant à une réduction de trois-quarts, entre 1990 et 2015, du rapport de mortalité maternelle.

³ Direction Générale de la Statistique et de la Prospective (DGSP), l'Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples, 2012

Participation à la vie économique et pauvreté

- La participation de femmes sur le marché du travail est de 30% (Banque Mondiale 2014). On peut parler aux Comores d'une féminisation de l'emploi précaire, informel et du chômage. Une femme cheffe de ménage soutient en moyenne 3,9 personnes inactives là où les hommes chefs de ménage en soutiennent en moyenne 3,4. 40,2% des ménages sont des ménages monoparentaux féminins (alors que seuls 2,8% des ménages ont à leur tête un homme seul).
- Les secteurs qui emploient le plus les femmes sont le secteur agricole (66,9% des emplois féminins) et la fonction publique (30%) mais bien souvent à des postes subalternes⁴.
- L'accès au crédit bancaire traditionnel est très limité pour les femmes entrepreneures qui n'arrivent pas à réunir les conditions requises pour l'octroi d'un prêt. Les institutions de microfinance (IMF), avec leurs conditions plus souples, constituent la principale alternative. 50% des clients des IMF sont des femmes.

Eau et assainissement

- En 2015, environ 10% de la population n'a pas encore accès à une source d'eau améliorée (7% en milieu urbain et 11% en milieu rural). Par ailleurs, seuls 36% de la population comorienne a accès à des installations d'assainissement améliorées. Les femmes, traditionnellement en charge de la corvée d'eau et du soin apporté aux malades –nombreux étant donné que l'environnement insalubre causé par le manque d'infrastructures d'eau, d'assainissement et de traitement des déchets favorise les épidémies de choléra, les diarrhées, sont particulièrement impactées par ce manque d'accès aux infrastructures élémentaires. Selon la Banque africaine de développement, « les problèmes d'alimentation en eau (coupure tournante, alimentation irrégulière, débit insuffisant) font que les femmes et les filles perdent jusqu'à 2h30 par jour pour la collecte de l'eau, au détriment des activités productives pour les femmes et de l'éducation des filles⁵ ».

Agriculture

- Selon la règle coutumière, l'héritage de la terre aux Comores se fait de manière matrilineaire, à l'avantage de la fille aînée. La terre cultivable et les biens bâtis appartiennent donc aux femmes. Cependant ce sont bien souvent les hommes (maris, frères) qui en ont assuré la gestion. Par ailleurs, dans certaines parties de l'archipel et notamment à Anjouan et Mohéli le droit musulman accorde jusqu'au 2/3 du patrimoine familial aux fils.
- Dans le domaine agricole les femmes s'occupent généralement de la production vivrière, maraîchère et avicole. Elles peuvent également travailler dans les cultures de rente mais rarement au niveau de la commercialisation, contrairement au secteur de la pêche où elles sont en charge de la vente et non de la production.

⇒ *Dans tous les secteurs on peut déplorer le manque de données désagrégées par sexe actualisées, fondamentales pour la planification, le suivi et l'évaluation du développement.*

Législation

Ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 1994 et du Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique de la Charte Africaine des droits de l'Homme et des Peuples⁶ en 2004.

La Constitution de l'Union comorienne pose le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Le **code de la famille** comporte plusieurs dispositions qui condamnent la violence et protègent les femmes : l'âge minimal légal pour se marier est de 18 ans pour les hommes et pour les femmes, les mariages forcés peuvent être annulés. L'article 54 du code de la famille confère à l'homme la direction morale et matérielle du foyer.

Le **code du travail** interdit tout licenciement lié à une grossesse ou à l'état matrimonial ; les femmes enceintes bénéficient de congés payés et de la garantie du maintien de leur emploi antérieur. Pendant le délai de viduité le maintien de l'emploi et du salaire des femmes sont également garantis.

⇒ *Le système comorien est complexe : on observe une application en parallèle des règles coutumières, du droit musulman et du droit moderne. Les dispositions en faveur de l'égalité de genre dans ce dernier ne sont pas suffisamment appliquées pour réduire les inégalités que comportent les pratiques coutumières et le droit musulman (source : BAD).*

Stratégies nationales (globales, sectorielles, spécifiques sur le genre)

Stratégies globales (pas d'information récente) :

⁴ [Résumé](#) du Profil Genre de l'Union des Comores, Banque africaine de développement, 2010.

⁵ Ibid

⁶ Connu comme le « Protocole de Maputo », le texte est adopté en juillet 2003 et symbolise l'engagement des Etats africains à mettre un terme aux discriminations et violences faites aux femmes.

Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRCP), 2009 : il est rappelé que « la prise en compte des questions de genre et des droits humains dans la mise en œuvre de tous les programmes est une priorité pour garantir la paix et la sécurité ». Le genre apparaît comme un axe transversal et sa prise en compte a donné lieu à une évolution de la législation, à des études sur l'équité et le genre, et à des investissements financiers (interventions de sensibilisation à la santé reproductive et pour encourager la participation politique des femmes, formation professionnelle des jeunes filles, lutte contre les violences de genre...). Présentation de la stratégie [ici](#).

Stratégies spécifiques sur le genre :

Politique nationale d'Équité et d'Égalité de Genre (PNEEG), 2008. Accès au document [ici](#). La PNEEG constitue le cadre d'orientation et de proposition de stratégies et d'activités visant à mieux intégrer le genre, ainsi que le cadre de coordination entre les acteurs étatiques et non étatiques sur cette question. Cinq orientations stratégiques sont définies :

1. La valorisation des activités économiques « féminines » et une meilleure intégration des femmes dans des secteurs économiques non traditionnels
2. L'augmentation du taux de scolarisation et de formation pour les filles, afin d'atteindre la parité
3. La promotion du droit à la santé –notamment reproductive- des femmes
4. L'adoption de politiques égalitaires dans les instances de décision politiques, traditionnelles et religieuses
5. L'harmonisation et la coordination des mécanismes institutionnels

Stratégies sectorielles incluant le genre :

Projet d'enquête démographique et de santé couplée de l'enquête à indicateurs multiples (EDS/MICS), 2011 : né du constat d'un manque de données pour mesurer et suivre l'avancement dans la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté pour la période 2010-2014 et des OMD, ce projet porté par la Direction Générale de la Statistique et de la Prospective a notamment pour objectif le recueil de données sur la fécondité, la contraception, la santé maternelle et infantile, la sexualité des jeunes et les violences de genre. Trois questionnaires ont été élaborés : un questionnaire ménage, un questionnaire pour les hommes et un pour les femmes. Des techniciens du ministère de la Santé, de la Solidarité et de la Promotion du Genre ont pris part à ce travail qui permettra l'obtention de données cruciales pour mener un travail sur les inégalités de genre et les besoins spécifiques en matière de santé –notamment sexuelle et reproductive. Accès [ici](#).

ACTEURS NATIONAUX

Responsabilités institutionnelles sur le genre

Ministère de la Santé, de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Promotion du genre : la structure gouvernementale en charge du genre, hébergée en son sein, est le Commissariat Général en charge de la Solidarité et de la Promotion du genre. Selon la Banque africaine de développement ce Commissariat manque de personnel qualifié et adéquat pour mener à bien sa mission.

Ministère de l'Emploi, du Travail, de la Formation professionnelle et de l'Entreprenariat féminin : malgré le manque de moyens qui limite son action, la Direction de l'Entreprenariat féminin a établi un répertoire *des femmes entrepreneures* et des associations de femmes entrepreneures et a mené des actions de sensibilisation pour encourager l'esprit d'entreprenariat chez les femmes, faciliter leurs rapports avec les IMF et permettre le travail en réseau.

Au sein de l'exécutif autonome de l'île de Mohéli : **Commissaire aux Affaires sociales, à la Promotion du genre, à la Jeunesse, aux Sports et à la Formation professionnelle** : Ali Issoufa Boina

Autres acteurs nationaux (recherche, ONG...)

Réseau National des Femmes et Développement (RNFD) : regroupant une centaine d'associations féminines, ce réseau a pour but de promouvoir un meilleur statut social, économique et politique des femmes. L'équipe, constituée de bénévoles, met en place de nombreux projets : formations d'alphabétisation, soutien psychologique, lutte contre les abus sexuels et en faveur de la santé maternelle et néo natale...

Tél. : +269 73.53.22 ; email : rfd.ngz@snpt.km

Section Comores du Forum des éducatrices africaines (FAWECOM) : présent dans trois îles, le FAWECOM mène des actions en faveur de l'éducation des filles et des femmes, dans des écoles pilotes. Son objectif principal est de rehausser le taux de scolarisation des filles, d'accroître leur participation dans le domaine des sciences, des mathématiques et de la technologie (SMT) et d'intégrer le genre dans les programmes éducatifs.

Tél. : +269 763 20 61; email : fawecom@yahoo.fr

Réseau National des Avocats du Genre (RENAG) : créée en 2007 à partir d'un projet du PNUD ce réseau regroupe des individus engagés en faveur de l'égalité de genre, avec pour principales missions la formation et le plaidoyer (notamment auprès des autorités pour la nomination de femmes à des postes de responsabilité).

Appui à la Micro-Entreprise (AMIE) : là aussi issue d'un ancien projet du PNUD qui s'est pérennisé, cette association soutient l'autonomisation économique des femmes à travers la création de micro-entreprises. AMIE est implantée dans les trois îles pour assurer un appui de proximité.

Association Comorienne pour le Bien-Etre de la Famille (ASCOBEF) : créée en 1994 sous l'impulsion du ministère de la santé, l'ASCOBEF centre son action sur la santé reproductive. L'ONG possède deux cliniques qui mènent différents programmes de planification familiale et de consultations prénatales. Elle dispose également de laboratoires et de centres d'écoute (permettant notamment de sensibiliser les jeunes au VIH/sida et aux IST).
Tél. : +269 773 53 01 ou +269 773 52 72

Fondation Comorienne des Droits de l'Homme (FCDF) : cette organisation a pour but de promouvoir et de défendre les droits humains, la démocratie, la bonne gouvernance et l'Etat de droit. Elle s'implique également dans la défense des droits des femmes et des enfants : une cellule d'écoute et de prise en charge a été mise en place avec l'appui de l'UNICEF, des activités de lutte contre la violence de genre sont mises en œuvre.
Tél. : +269 71 15 43; email : fcdh@snpt.km ou fondation_cdh@yahoo.fr

Observatoire des Elections : crée en 2002 l'Observatoire a pour but de veiller à une bonne gouvernance en matière électorale. Il assure également une mission de sensibilisation et d'observation et organise des formations sur la place des femmes dans la sphère décisionnelle.
Tél. +269 334 56 91 ; email : obselec@yahoo.fr

Plateforme nationale des femmes en politique : mise en œuvre dans le cadre de la politique et stratégie Genre de la Commission de l'Océan Indien cette plateforme promeut la participation des femmes à la vie politique, notamment à travers l'organisation de réunions de sensibilisation pour inciter les femmes à se porter candidates aux différents scrutins.

ACTEURS INTERNATIONAUX (Contacts, projets, littérature)

ONG internationales intervenant sur le genre

Initiative Développement : première ONG internationale aux Comores, ID intervient depuis vingt ans en faveur de l'accès à l'eau potable, à la santé et à l'éducation primaire et pour lutter contre la déforestation. Le genre n'est pas mis en avant et ne semble pas figurer dans les objectifs ou les activités des projets.
Tél. : +33 (0)5 49 60 89 66 (siège à Poitiers) ; email : id@id-ong.org

Caritas Comores : présente aux Comores depuis 1979, l'organisation a conclu un accord de partenariat avec le ministère de la santé comorien en 1983 puis en 2011. Elle intervient dans deux domaines : la santé (centre de santé, centre nutritionnel et service d'accueil aux démunis... en moyenne 270 000 personnes bénéficient de ces services) et l'autopromotion féminine, avec trois centres qui accueillent en moyenne 300 femmes et filles dans des programmes d'alphabétisation, de couture-broderie et de cuisine.
Tél. : +269 763 15 99 ; email : caritascom@comorestelecom.km

Organisations internationales et bailleurs intervenant sur le genre

Banque africaine de développement : la BAD soutient actuellement deux projets aux Comores, dans le domaine énergétique. L'accès à l'électricité a de multiples répercussions pour les femmes : moins de difficultés dans les activités agricoles et artisanales, plus de sécurité la nuit grâce à l'éclairage, un gain de temps dans l'accomplissement des tâches domestiques. Les projets de la BAD sont sensibles au genre et doivent permettre à la fois la participation des femmes aux activités de sensibilisation et un meilleur accès à l'emploi et aux revenus.

Contact : Gabriel Negatu (directeur du centre régional de ressources Afrique de l'Est)
Tél. : (254) 20 2712925 (Nairobi) ; email : earc@afdb.org

PNUD bureau pays : aux Comores le PNUD focalise son action sur la réduction de la pauvreté, la gouvernance démocratique, la prévention des crises et le développement durable. Les droits humains, le genre et le VIH/sida sont des thèmes transversaux intégrés à ce travail. Le PNUD a nommé comme ambassadrice de bonne volonté en 2013 la chanteuse Nawal Mlanao, sensible à la cause des femmes et au développement durable.
Tél. : +269 773 1558 ; fax : +269 773 1577 ; email : regitry.km@undp.org

FNUAP bureau pays : en 2014, 19,8% des dépenses du FNUAP aux Comores (soit 230 000\$) étaient dédiées à l'égalité de genre. Deux axes de travail principaux sont identifiables : la lutte contre les pratiques néfastes et celle en faveur de l'accès aux droits et de la société civile (renforcement d'organisations promouvant les droits reproductifs et l'*empowerment* des femmes et/ou venant en aide aux populations vulnérables et marginalisées).

Banque mondiale : aux Comores la stratégie de la Banque mondiale porte sur la réduction de la vulnérabilité sociale et le renforcement des capacités et de la responsabilisation de l'Etat. Le partenariat avec le pays pour la période 2014-2017 pointe du doigt la participation encore insatisfaisante des femmes au développement du pays et notamment à la vie économique. Une évaluation genre devant se baser sur des questionnaires ménage est évoquée, de même que le soutien apporté à la stratégie Genre nationale.

Tél. : +261-20-22-560-00 ; email : erabemananoro@worldbank.org

Projets sur le genre des ONG, organisations internationales et bailleurs

PNUD Projet « Engagement des femmes dans la production de l'huile essentielle d'ylang-ylang » : ce projet démarré en juin 2015 conjugue une amélioration de la productivité des femmes et la préservation de l'environnement par une gestion écoresponsable, innovante et résiliente au changement climatique. Des groupes de femmes de l'île d'Anjouan vont être formées à des techniques de distillation écoresponsable et à des techniques de création et de transformation de produits à plus forte valeur ajoutée à base d'ylang-ylang. Cela permettra de renforcer leur rôle dans la filière et de réaliser une économie d'au moins 40% de la consommation en bois pour la distillation. Plus d'infos [ici](#).

UNESCO En vue d'atteindre l'Education pour tous ([EPT](#)) l'UNESCO promeut l'égalité entre les sexes au sein du système éducatif comorien, à tous les niveaux : de la petite enfance à l'enseignement supérieur. Pour cela l'agence collecte et analyse des données sexo-spécifiques, plaide en faveur de la mise en place de partenariats (tels que le Partenariat mondial en faveur de l'éducation des filles et des femmes), cherche à élargir les opportunités d'apprentissage pour les femmes, soutient l'élaboration de programmes et de manuels sensibles au genre et lutte contre la violence de genre à l'école. Plus d'infos [ici](#).

Tél. : +33 1.40.67.90.54 (à Paris) ; fax : +33 9 54 67 01 19 ; email : del_unescom@yahoo.com

Travaux de production de connaissance des ONG et bailleurs

[Résumé](#) du Profil Genre de l'Union des Comores, Banque africaine de développement, 2009.